

**Madame Nicole Gargam  
Groupe Communiste**

**Conseil du Jeudi 26 mai 2011**

**Intervention de Nicole Gargam à propos du Plan Local  
pour l'Insertion et Pour l'Emploi**

Je ne reviendrai pas sur ce que ma collègue Laëtitia Médard a exprimé à l'occasion du précédent rapport.

Toutefois, la lecture de celui qui vient de nous être présenté interpelle : parmi les structures d'aide à l'insertion par l'activité économique qu'il nous est proposé de financer dans le cadre du PLIE, il y a des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion.

Comment peut-on se réinsérer par l'emploi dans l'instabilité qui est propre à l'intérim ?

Comment peut-on se construire ou se reconstruire une vie professionnelle sans savoir si on va travailler et combien d'heures le mois prochain, la semaine prochaine ou même le lendemain matin ?

Selon une étude de Pôle Emploi, une mission intérim sur quatre ne dure qu'un jour et la part des missions de moins de deux semaines est en augmentation. Ainsi, la durée moyenne des missions en 2010 s'est établie à 8,7 jours contre 10,1 jours en 2008.

Comme toutes les moyennes, celle de la durée des missions d'intérim cache des inégalités et ce sont les ouvriers et employés non qualifiés, donc plutôt les publics visés par le PLIE, qui se voient proposer les contrats les plus courts avec des moyennes de 7,5 et 7,6 jours.

Dans la liste des bénéficiaires des subventions, nous observons qu'il y a IDEE'S Intérim.

Dès 2004 les élus communistes sont intervenus au sujet d'idées intérim.

IDEE'S intérim appartient pour 34 % au groupe ADDECO, géant mondial du travail temporaire et ce n'est pas par simple philanthropie qu'il investit dans un organisme d'insertion

par le travail temporaire mais plutôt pour répondre à des marchés disposant de clauses sociales.

En 2010, ADDECO a généré un résultat net de 423 millions d'Euros.

Au vu de ces résultats, le 12 mai dernier, un mouvement de grève a mobilisé ses salariés pour réclamer une augmentation des salaires de 3 %, une prime de 1000 € et des conditions de travail décentes. Ils avaient dû entendre notre Président de la République parler de redistribution des richesses et de la prime de 1000 €.

Par ailleurs, avec des résultats aussi élevés qui ont en plus progressé de 77% au premier semestre de cette année, ADDECO n'a certainement pas besoin de 15.000 € de subventions.

Certes, l'argent public doit aussi servir à l'emploi mais il serait plus judicieusement employé par d'autres structures comme par exemple les associations promouvant l'emploi des personnes en situation de handicap (le secteur handicap étant assez peu présent dans le PLIE).

Nous partageons les objectifs du PLIE car il est nécessaire de mettre en place des dispositifs spécifiques en direction de nos concitoyens les plus éloignés de l'emploi. Ceux-ci ont besoin d'un suivi individualisé, d'une formation et de perspectives, d'un emploi stable et correctement rémunéré.

Pour ces femmes et pour ces hommes, le travail temporaire est une mauvaise réponse.

L'engagement financier de Rennes Métropole est absolument indispensable pour soutenir les associations intermédiaires et les chantiers d'insertion, mais pour toutes les raisons que je viens d'évoquer nous ne pouvons voter en l'Etat un rapport qui propose de subventionner également des agences d'intérim.

C'est la raison pour laquelle, les élus du groupe communiste s'abstiendront.